

Transactions sur actions propres

Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 31 août 2026 au 4 septembre 2026 (inclus)
Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 mai 2025

Achats

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période du 31 août 2026 au 4 septembre 2026 inclus, au titre :

- Du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL
- Du programme de rachat d'actions propres par une institution financière indépendante sur la base d'un mandat discrétionnaire (jusqu'au 6 novembre 2026) effectué dans le carnet d'ordres central d'un marché réglementé ou d'un MTF : 139.856 actions GBL

Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Marché (MIC Code)
31/08/2026	7.916	73,79	73,70	73,95	584.137	CEUX
31/08/2026	1.601	73,83	73,70	73,95	118.206	TQEX
31/08/2026	16.048	73,78	73,55	73,95	1.184.095	XBRU
01/09/2026	8.034	73,56	73,30	74,00	590.941	CEUX
01/09/2026	1.621	73,73	73,50	73,95	119.514	TQEX
01/09/2026	18.124	73,56	73,30	73,90	1.333.211	XBRU
02/09/2026	8.389	73,28	72,90	73,60	614.735	CEUX
02/09/2026	1.685	73,25	73,10	73,45	123.418	TQEX
02/09/2026	18.038	73,27	72,90	73,55	1.321.700	XBRU
03/09/2026	8.720	73,86	73,60	74,20	644.097	CEUX
03/09/2026	1.789	73,85	73,65	74,15	132.111	TQEX
03/09/2026	18.844	73,81	73,55	74,20	1.390.819	XBRU
04/09/2026	9.316	74,10	73,95	74,30	690.320	CEUX
04/09/2026	1.789	74,20	74,15	74,25	132.738	TQEX
04/09/2026	17.942	74,13	73,95	74,35	1.330.128	XBRU
Total	139.856	73,72			10.310.171	

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL



Cessions

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a cédé, sur la période du 31 août 2026 au 4 septembre 2026 inclus, au titre :

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL

Au 4 septembre 2026, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 11.264.879 actions GBL représentatives de 8,7 % du capital émis, dont aucune au titre du contrat de liquidité. A cette date, la huitième enveloppe est exécutée à hauteur de 61,6 %¹.

Suite à la décision de GBL d'avoir recours au régime de « safe harbour »² pour les rachats d'actions propres sur le marché dans le cadre d'une enveloppe de EUR 598,9 millions, le contrat de liquidité avec une institution financière indépendante a été suspendu pour une durée indéterminée.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à :

Xavier Likin

Directeur Financier
Tél: +32 2 289 17 72
xlikin@gbl.com

Alison Donohoe

Responsable des Relations Investisseurs
Tél: +32 2 289 17 64
adonohoe@gbl.com

À propos de Groupe Bruxelles Lambert

Groupe Bruxelles Lambert (« GBL ») est une société d'investissement reconnue, cotée en bourse depuis plus de septante ans et présentant un actif net réévalué de €13,1mds à fin juin 2026. En tant qu'investisseur de premier plan et actif en Europe, GBL se concentre sur la création de valeur à long terme avec le soutien d'un actionnariat familial stable.

En ligne avec sa raison d'être *delivering meaningful growth*, GBL vise à offrir à ses actionnaires des rendements attractifs, se traduisant par la croissance de son actif net réévalué par action, un dividende durable et des rachats d'actions propres.

GBL est cotée sur Euronext Brussels (Ticker: GBLB BB; ISIN code: BE0003797140) et fait partie de l'indice BEL20.

¹ cf. <https://www.gbl.com/fr/transactions-sur-actions-propres>

² Prévu par le règlement (UE) n° 596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché et le règlement délégué (UE) n° 2016/1052 du 8 mars 2016 portant des normes techniques de réglementation concernant les conditions applicables aux programmes de rachat et aux mesures de stabilisation